

Pise ont tenu un certain nombre de colloques et envisagent de publier une revue sur le sujet. Entre-temps, un comité de coordination des études canadiennes a été formé. Aux États-Unis, les études canadiennes ont pris beaucoup d'expansion sous l'impulsion de la nouvelle association d'études canadiennes qui se targue de compter des membres dans presque tous les États. Des crédits ont aussi été versés aux universités Yale, Johns Hopkins, Northwestern et Duke pour les encourager à poursuivre leurs efforts dans ce domaine. En Grande-Bretagne, le Haut-commissariat canadien à Londres s'est assuré les services à plein temps d'un attaché culturel et deux professeurs canadiens spécialistes des études canadiennes ont été nommés aux universités d'Edimbourg et de Sussex. Le Canada et la Belgique ont procédé à un échange de délégations de spécialistes de l'éducation et les villes d'Anvers et de Toronto ont effectué des échanges de professeurs. Enfin, pour commémorer le centenaire de ses relations diplomatiques avec le Canada, le Japon a organisé un certain nombre d'activités spéciales dont la publication d'un document historique sur les relations canado-nipponnes; un certain nombre d'échanges de professeurs; la création d'une association japonaise d'études canadiennes et la mise sur pied d'une importante conférence sur les études canadiennes.

Le programme d'études canadiennes est hautement spécialisé en ce sens qu'il vise à intéresser les étrangers à un aspect précis de notre civilisation et de notre culture. Par contre, le programme d'échanges d'étudiants et de professeurs a, lui, une portée plus vaste puisqu'il offre aux étudiants et aux universitaires qui y participent des possibilités de se perfectionner dans pratiquement tous les domaines. Ce programme est de loin plus important, sur le plan financier, sinon sur celui de l'organisation, que celui des études canadiennes. Il accapare donc la presque totalité des ressources nécessaires à l'établissement de relations avec le monde de l'éducation à l'étranger.

Le ministère offre quelque 150 bourses d'études de \$7,000 chacune environ, au niveau postuniversitaire, dans environ 20 pays. C'est le Conseil de recherches en sciences humaines qui administre ces programmes pour le compte du ministère des Affaires extérieures. En échange, la plupart des pays bénéficiaires accordent des bourses aux étudiants canadiens désireux de poursuivre chez eux des études dans diverses disciplines. Comme nous l'avons déjà indiqué, ces programmes sont administrés, au nom du ministère, par l'Association des universités et collèges du Canada. La durée, les modalités d'administration et le montant des bourses varient selon le pays partenaire, ainsi qu'en fonction des critères spécifiques des programmes. Ceux qui doutent encore de la valeur d'un tel placement n'ont qu'à se reporter à l'expérience américaine dans ce domaine. En effet, une étude menée récemment révèle que depuis l'entrée en vigueur, en 1938, du programme américain de bourses d'études, nombre d'étudiants boursiers ont accédé à des postes de direction dans le monde des affaires. Parmi ceux-là, on compte 14 présidents ou chanceliers, 23 premiers ministres et 251 députés, ainsi que de nombreux recteurs d'université, dirigeants syndicaux, hommes politiques, hommes d'État, fonctionnaires, dirigeants d'entreprise, sommités du monde de l'éducation, etc.

Le programme de bourses d'études est assorti d'un important programme qui permet à des universitaires d'effectuer des études, d'enseigner ou de mener des recherches dont l'objet est d'encourager la coopération entre universités canadiennes et étrangères. Ainsi, grâce à des ententes conclues avec certains pays, comme ce fut le cas récemment avec l'U.R.S.S. et la République populaire de Chine, des délégations d'universitaires canadiens peuvent effectuer des stages d'études dans le